



SOUFFRANCE AU TRAVAIL DES PERSONNELS DE LA DGFIP, les représentant·es des personnels à la FSR disent non à un plan vide de sens

Ce 30 octobre 2025, une FSR Exceptionnelle s'est tenue à la demande exprimée à maintes reprises par les Organisations Syndicales représentatives, afin de valider un plan d'actions d'amélioration des conditions de travail et de prévention des actes suicidaires.

Ce projet de plan avait fait l'objet de discussions lors d'une réunion le 5 septembre dernier, face au constat d'une situation alarmante à la DGFIP avec, à ce jour, 35 actes graves (18 tentatives de suicide et 17 suicides).

Ce plan d'actions, même s'il a le mérite d'exister, ne répond absolument pas à la gravité de la situation, il est loin d'être à la hauteur de la situation dramatique vécue aujourd'hui dans notre administration.

Aucune mesure de prévention primaire ne figure dans ce plan, aucune mesure de prévention collective, mais uniquement des mesures de détection et une série de suivis de situations individuelles.

La Direction Générale refuse de se remettre en question sur :

- **les conséquences des suppressions d'emplois,**
- **les multiples restructurations,**
- **la pression managériale,**
- **la gestion exigée par des indicateurs désincarnés,**
- **la suppression de règles de gestion objectives et transparentes.**

La DGFIP refuse d'analyser objectivement l'ensemble de sa politique menée depuis de nombreuses années, dégradant nos conditions de travail et la santé des personnels de tout grade.

C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS SYNDICALES, À L'UNANIMITÉ, A ÉMIS UN AVIS DÉFAVORABLE À LA VALIDATION DE CE PLAN, LAISSANT AINSI LA DIRECTION SEULE FACE À SES RESPONSABILITÉS D'EMPLOYEUR.